

démographie et destin des sous-populations

Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1983. Démographie et destin des sous-populations - Actes du colloque de Liège, septembre 1981,
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7004-4, 452 pages.

L'EXPERIENCE PRATIQUE DE TROIS SOUS-POPULATIONS

CLAUDE LEVY

(INED, France)

Les critères susceptibles de tracer les limites d'une sous-population peuvent être ethniques, linguistiques, religieux, psycho-pathologiques.

Mais si certaines sous-populations peuvent être définies par des critères extérieurs scientifiquement établis, d'autres, et ce seront les plus difficiles à saisir, s'autodétermineront elles-mêmes en fonction de leur motivation. Nous avons été confronté à cette situation lors de notre enquête sur la population juive de France où n'était identifié comme juif que celui qui se reconnaissait comme tel.

Mais, comme il s'agit de groupes humains, il y aura toujours des sujets marginaux difficilement intégrables dans l'une ou l'autre catégorie ou encore à la charnière de l'une ou de l'autre. Je pense, en particulier, aux tests psychologiques et manuels qui, appliqués aux arriérés mentaux, permettent d'évaluer leur quotient intellectuel. Or ce quotient, utilisé pour les répartir en groupes de différents niveaux, leur sera affecté bien souvent tout au long de leur existence. Un débile profond ne dépassera pas le QI 30, un débile moyen le QI 60. Aussi certaines personnes dénoncent ces méthodes, leur reprochant d'encercler à tout jamais ces malheureux enfants dans des sortes de ghettos, les tests ne reflétant qu'une partie de la personnalité. En dehors de ces considérations, le classement du débile profond pose peu de problèmes et permet assez facilement de les dénombrer, alors que celui du débile moyen s'avère déjà plus délicat.

I. DIFFICULTES LIEES A LA DEFINITION DU CARACTERE ETUDIE

D'études menées au cours de ces dernières années, je tirerai trois exemples illustrant les difficultés liées à la définition du caractère étudié. Il s'agira successivement des débilés mentaux, des enfants prématurés et de la population juive en France.

Sans définition précise ces termes manquent de rigueur recouvrant des éléments disparates. Il faut donc parvenir à une micro-analyse très fine de sous-groupes homogènes.

Lorsque l'on parle de débilés mentaux en général, cela ne veut rien dire, une série d'éléments les diversifiant : il faut préciser s'il s'agit de sujets dont le quotient intellectuel est très inférieur à la normale ou non. Un monde sépare le débile profond, pathologiquement et mentalement très déficient du débile moyen, à fortiori du débile léger. Après une patiente rééducation, le débile profond acquerra une autonomie plus ou moins large, mais ne parviendra jamais à lire ou à écrire et sera toujours un marginal ; le débile moyen, bien pris en main, pourra obtenir de petits emplois salariés et une relative insertion sociale.

Néanmoins, ces quotients intellectuels, indicateurs de leur niveau mental, ne sont pas entièrement satisfaisants comme nous l'avons vu précédemment. Nous allons trouver quelques similitudes dans cet essai de définition avec celles des prématurés. Le terme s'applique à tout enfant né avant le terme prévu.

Notion exacte mais parfaitement dénuée de précision, car entre un nouveau-né de six mois et demi par exemple, et de huit mois et demi, quelle différence !

Deux critères identifient la prématurité : la durée de gestation de la mère et le poids à la naissance. Néanmoins, le degré d'exactitude de la durée de la gestation pêche parfois car un grand nombre de femmes sont, à cet égard, assez négligentes. Il est donc important, si l'on veut étudier un groupe d'enfants nés avant terme, de parvenir à une certaine homogénéisation de leur âge gestationnel, leurs caractéristiques en étant étroitement dépendantes.

Par ailleurs, le poids pris seul comme mesure de la prématurité n'est pas significatif et, à la limite, il peut concerner des enfants hypotrophiques (enfants nés à terme de faible poids). Aussi, pour éviter le maximum d'erreurs et afin de travailler sur un groupe de nouveau-nés au terme de naissance bien délimité, nous avons pris une mesure assez basse de la prématurité, que l'on peut appeler "prématurité grave", portant sur l'observation d'un échantillon d'enfants de moins de 34 semaines de gestation (1), laissant donc de côté une frange de naissances dites prématurées mais sujettes à caution.

II. IDENTIFICATION DE LA POPULATION JUIVE

A la demande de l'Institut de Judaïsme contemporain de Jérusalem fut entreprise une enquête pour évaluer le nombre de Juifs vivant en France et pour recueillir sur eux des renseignements d'ordre socio-démographique. Le travail se révéla semé d'embûches et de difficultés.

La première relève du problème de l'identité juive ; si d'une manière générale l'appartenance à une nationalité ne soulève aucune controverse, il n'en va pas de même pour certaines affiliations religieuses ou ethniques. L'appartenance juive en particulier est fort complexe et plus encore celle des Juifs de France. Des traditions et le comportement d'un Juif résidant depuis des siècles à Paris ou ailleurs diffèrent souvent des attitudes d'un Juif venu plus récemment, alors qu'il semble que les Juifs américains forment un groupe plus homogène, plus solidaire, plus attaché à la communauté allant même jusqu'à former un bloc politique.

En fait la véritable question est : comment se sent-on juif ? Grâce à l'enquête pilote, nous avons découvert que l'appartenance juive se manifestait de plusieurs manières et que c'était à l'intéressé lui-même de se définir comme juif ou non juif en fonction d'un ou de plusieurs critères (2). Les uns se sentiront juifs tout simplement parce qu'ils sont religieux, les autres en ayant le sentiment d'appartenir à la communauté ou encore par respect des traditions historiques ou familiales ; l'existence de l'Etat d'Israël, en catalysant beaucoup de sentiments plus ou moins conscients, développe chez beaucoup une fraternité nouvelle et contribue, dans certains cas, à renforcer ou à créer leur judéité.

III. LES DIFFERENTES SOURCES D'INFORMATION

En dehors des recensements nous savons d'expérience qu'aucune source administrative ne couvre entièrement les besoins d'une recherche socio-démographique pour une raison très simple : les motivations diffèrent. A la limite,

(1) Soit entre six et sept mois et demi après la date des dernières règles. Le calcul se fait comme suit : on divise par 7 le nombre de jours calculés entre la date des dernières règles et celle de l'accouchement et on enlève 15 jours.

(2) Nous proposons dans le questionnaire un choix de critères.

comme dirait Alphonse Allais, il faudrait que les diverses sources auxquelles nous nous référons pour obtenir des données sur ces sous-populations soient modifiées en fonction de nos desiderata.

Lorsque nous avons recherché, dans les services de l'aide sociale aux grands infirmes, les renseignements sur les débiles profonds pour des années déterminées, les dossiers de tous les infirmes étaient mélangés, car l'aide sociale a une vision "financière" du handicapé, consistant à lui verser une allocation correspondant à son degré d'invalidité ; le classement des dossiers suit cette optique, sans discernement de la nature de l'infirmité (aveugles, sourds, arriérés mentaux, etc.). Une fois le dossier trouvé, il s'avérait souvent plein de lacunes. C'est pourquoi nous nous sommes adressé aux établissements spécialisés où ces enfants sont placés. Bien que n'ayant pas non plus la même vision des choses que nous, ces derniers pouvaient nous fournir un plus grand nombre de données.

Il est donc essentiel, avant de rédiger un questionnaire, de se renseigner sur les sources possibles et leurs limites, afin de ne pas poser de questions inutiles. En réalité, seul l'interview directe (des familles) peut parfaire ce genre de travail, qui est évidemment incomplet si l'on utilise seulement les sources administratives disponibles. Mais il faut savoir aussi que la sous-population concernée ne se trouve pas totalement incluse dans ces sources. En ce qui nous concerne, certains débiles mentaux n'auront jamais été placés en institutions, la population juive s'étend bien au-delà de celle inscrite dans des associations, tous les prématurés ne sont pas transférés dans des services hospitaliers spécialisés...

IV. LES PREMATURES

Ils ne font l'objet d'aucune statistique officielle d'où la difficulté de les dénombrer selon leur âge gestationnel. Aussi a-t-on procédé à une interview directe des accouchées ayant mis au monde un prématuré dans les conditions requises par notre définition.

Certes, les listes des maternités et celles de services spécialisés peuvent pallier le défaut de statistiques mais d'abord il faut les rassembler, ensuite il n'est pas dit que l'on puisse obtenir avec exactitude les durées de gestation.

V. LA POPULATION JUIVE

Comment procéder pour tirer un échantillon ?

De nombreuses oeuvres et associations, religieuses, sociales ou politiques, existent et pourraient donc offrir les moyens de dénombrer les affiliés de ces organismes. Mais, d'une part, tous les Juifs ne sont pas membres d'une association, d'autre part, on ne peut impunément se servir de ces listes pour aller ensuite interroger les gens. Aussi un moyen intermédiaire neutre pouvait servir : les registres électoraux ouverts à tous ; on admettait donc que beaucoup de Juifs pouvaient être identifiés par leur nom, tout en sachant que des noms peuvent avoir une double appartenance (juive et autre, comme Simon par ex.), qu'un Juif peut porter un nom chrétien et vice versa ; ce procédé était donc loin d'être parfait mais il n'en fut pas trouvé d'autre.

Pour essayer de diminuer les risques d'erreur, une liste aussi exhaustive que possible de patronymes juifs fut dressée d'après les fichiers du Fonds social juif unifié (l'organisation la plus importante de France). Les noms issus des registres électoraux étaient ensuite confrontés à ce répertoire patronymique et classés en noms sûrs, douteux et non juifs.

Lors de l'envoi du questionnaire une note indiquait comment avait été opéré le choix des enquêtes et demandait, en cas d'erreur, à l'intéressé de renvoyer le questionnaire en mentionnant qu'il n'était pas juif.

Cette méthode s'est, à l'usage, révélée décevante car nous avons finalement contacté plus de ménages non juifs que de ménages juifs.

VI. CONCLUSION

Cerner une sous-population nantie de caractères particuliers présente donc quelques difficultés dont la moindre n'est pas d'en définir les limites ; en effet, il faut lui assurer une certaine homogénéité.

Par ailleurs, il faudrait pouvoir redresser les sources existantes (généralement administratives) pour les utiliser, à des fins démographiques, sinon les recréer.